

N° 1335 - SEPTEMBRE 24

ELECTIONS DU 13 OCTOBRE 2024 – ABSENCE 2 POSSIBILITÉS :

Le vote par procuration vous permet, si vous êtes absent, de vous faire représenter, par un autre électeur.

4 cas de figure justifient que vous puissiez donner procuration à un autre électeur. Pour chaque cas, une pièce justificative vous sera demandée en plus du document de procuration.



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

Le 13 octobre, si ...	...vous devrez joindre à votre procuration le justificatif suivant :
Vous ou un proche êtes malade et ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter	Un certificat médical d'un médecin (qui n'est pas candidat).
Vous êtes à l'étranger (pour des raisons non professionnelles)	Une preuve de réservation OU un titre de transport OU une attestation d'un organisme de voyage OU une déclaration écrite sur l'honneur attestée par le Bourgmestre.
Vous travaillez ou étudiez	Un certificat de votre employeur / établissement OU une déclaration sur l'honneur si vous travaillez en tant qu'indépendant attestée par le Bourgmestre.
Vous êtes juridiquement privé de liberté	Un certificat de l'établissement où vous séjournez.

Comment faire ?

1. Assurez-vous d'être dans une situation justifiant un vote par procuration.
2. Complétez le formulaire de remise d'une procuration et joignez-y la ou les pièce(s) justificative(s).
3. Le jour de l'élection, le porteur de procuration se présentera au bureau de vote dans lequel vous êtes convoqué. Le porteur de procuration devra être muni :
 - de sa convocation ;
 - de sa carte d'identité ;
 - du formulaire dûment complété et signé par vous-même et par lui-même ;
 - de la ou des pièces justificatives nécessaires.

4. Le président du bureau de vote vérifiera les documents en possession du porteur de procuration et pourra refuser le vote par procuration si la procédure n'a pas été respectée.

Vous ne pouvez remettre une procuration qu'à un autre électeur. Celui-ci ne pourra porter qu'une seule procuration. Si vous êtes un électeur belge, vous devez remettre la procuration à un autre électeur belge.

La délivrance d'un justificatif d'absence : les motifs doivent être transmis au Procureur du Roi de Dinant, qui admettra ou non le fondement des excuses. Ceux-ci peuvent être déposés au guichet du service population.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS COMMUNALES

Le dimanche 13 octobre prochain vous serez amenés à vous déplacer au bureau de vote de votre village. Depuis plusieurs années, les habitants de Le Mesnil doivent se rendre à Oignies. En effet, le Code de la Démocratie Locale prévoit en son article L4123-1 §1er qu'une section de vote ne peut compter plus de 800 électeurs, ni moins de 150 électeurs.

Pour les élections d'octobre voici le nombre d'électeurs par bureau de vote :

Dourbes : 271 électeurs

Mazée : 441 électeurs

Nismes (salle du conseil) : 736 électeurs // Nismes (salle des mariages) : 734 électeurs

Oignies-Le Mesnil : 767 électeurs

Olloy : 701 électeurs

Treignes : 454 électeurs

Vierves : 429 électeurs

Il y aura donc un changement pour les sections de Le Mesnil et Oignies puisque nous devons organiser un seul bureau de vote. Afin de permettre une fluidité plus optimale, nous ajouterons un isoloir dans ce bureau de vote.

AUX HABITANTS DE LE MESNIL

Une navette sera organisée afin de véhiculer les habitants vers les bureaux de vote à Oignies.

UNIQUEMENT SUR RESERVATION

Les navettes seront organisées en fonction des inscriptions au service population de la commune au 060/31.00.14 et ce pour le mardi 08 octobre au plus tard.

N° 1335 - SEPTEMBRE 24

SERVICE POPULATION/ETAT CIVIL - PERMANENCES

En raison de l'organisation des élections les permanences du service population sont modifiées au mois d'**octobre** :

La permanence du 1er samedi du mois aura lieu **le samedi 12 octobre de 09h à 12h**.

Une permanence aura lieu également le dimanche 13 octobre de 08h à 12h – **uniquement dans le cadre des élections**.



SOUTENONS NOS COMMERCE LOCAUX !

WEEK-END DU CLIENT 2024 - DEROGATION AU JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE

Dans le cadre du week-end de shopping national des 05 et 06 octobre 2024, les commerçants de l'entité de Viroinval soumis au repos hebdomadaire bénéficieront d'une dérogation au jour de repos obligatoire le dimanche 06 octobre 2024.

VOTRE ENFANT SOUHAITE S'INSCRIRE À UN CLUB SPORTIF OU UNE ACTIVITÉ CULTURELLE ?

Le CPAS vous informe qu'une aide financière peut vous être octroyée pour payer les frais d'inscription.

Renseignements et conditions d'octroi au 060/31 24 90.

AGENDA DU CENTRE CULTUREL ACTION-SUD

27/09 – 15h : Le journal d'un dégonflé (cinéma)

Pour occuper vos enfants en ce jour de congé, Action-Sud propose des animations gratuites :

9h à 14h30 : atelier Fabrique ton carnet secret + jeux (6-12 ans – sur réservation au 060 / 31 01 60)

15h : projection du film Le journal d'un dégonflé

Au Centre culturel Action-Sud – rue Vieille église, 10 à Nismes - Entrée gratuite

08/10 – 20h : Perfect day

Marie, célibataire de 64 ans, coincée entre les problèmes de sa vieille mère et ceux de sa fille, peine à trouver sa place de femme. Elle aspire à l'amour et à la passion, mais n'arrive plus à se trouver désirable. Cette pièce, jouissive et jubilatoire, explore le rapport au désir d'une femme après 60 ans.

Au Centre culturel Action-Sud – rue Vieille église, 10 à Nismes

Tarifs : 13€ (plein) – 10€ (réduit) – 1,25€ (Art27) - Réservations : 060 / 31 01 60 – billetterie@action-sud.be

MOBILESEM : TEST DE VÉLOS ET MICROMOBILITÉ + CONSEILS

Quand et où? Lors du marché du terroir et de l'artisanat le samedi 05 octobre, rue Vieille Eglise à Nismes de 09h à 13h.

Objectif :

Cette animation a pour but de faire découvrir et tester différents types de vélos adaptés aux réalités de déplacement des citoyens : combiner le vélo avec le train, transporter des enfants ou du matériel, éviter d'avoir le souffle court dans une côte, ...

Tests possibles :

Des vélos de ville à assistance électrique ; Des vélos pliables (avec ou sans assistance électrique) ; Un vélo cargo à assistance électrique (transport d'enfants ou de matériel dans un bac situé à l'avant du vélo) ; Un vélo long-tail à assistance électrique (transport d'enfants sur le grand porte bagage aménagé à l'arrière du vélo) ; Des trottinettes électriques.

L'animateur donne également des conseils :

En vue d'un possible achat chez un professionnel ; à propos de la prime régionale pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion (infos employeurs – infos particuliers ; pour sécuriser correctement son vélo : types de cadenas efficaces, méthode pour attacher le vélo, gravure du numéro national ou nouveau système « my bike », ... ; pour voir et être vu : éclairage, réflecteurs, chasubles, ... ; pour bien s'équiper en cas de météo capricieuse ; etc.

AVIS DE FERMETURE

Nous vous informons que les services technique et administratif de l'Administration Communale seront **fermés le vendredi 27 septembre 2024**.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

**RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:
LES LUNDI 23 SEPTEMBRE ET 07 OCTOBRE 2024**

**RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS
LE LUNDI 14 OCTOBRE 2024**

Retrouvez toute l'actualité communale
sur le site www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»